

International

La Région accompagne la filière viticole à l'international

Lancement de la 1^{ère} promotion de la filière viticole
Lundi 23 mai à 17h au Domaine Saint Nicolas – « Les Clous » à L'Île d'Olonne

La première promotion de l'accélérateur à l'international de la filière viticole se réunissait lundi 23 mai 2022 au Domaine Saint-Nicolas – « Les Clous » à L'île d'Olonne. Ce fut l'occasion pour Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, Eric Grelier, vice-président chargé de l'international et Eric Tournon, conseiller régional délégué à la filière vin, de lancer officiellement cette nouvelle démarche pour accompagner les entreprises de 12 filières régionales stratégiques sur les marchés internationaux. 10 domaines viticoles ont été sélectionnés pour participer à la première promotion du parcours d'accélération à l'international.

Pour Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire : « Avec ce parcours d'accélération à l'international, la Région réaffirme son volontarisme en matière d'accompagnement à l'export des filières stratégiques de son territoire. Les vigneron en Pays de la Loire contribuent chaque jour, par leur passion et leur engagement, non seulement à assoir la réputation mondiale des vins ligériens, mais aussi à façonner la beauté de nos paysages, à faire rayonner notre art de vivre et à transmettre des savoir-faire viticoles uniques aux jeunes générations. C'est pour moi une fierté et une joie de les soutenir ».

Ce dispositif, mis en place en partenariat étroit avec Food'Loire et Interloire, est inédit en France. En effet, il s'appuie sur un consortium public/privé qui regroupe CCI Pays de la Loire, Business France et les cabinets Altios et Katalyse. Il s'inscrit plus largement dans une stratégie internationale à l'export offensive qui s'appuie sur le partenariat avec des acteurs régionaux et le réseau des envoyés spéciaux à l'étranger. Pour cet accélérateur, les entreprises ont été sélectionnées aussi pour leur motivation d'aller à l'export, une condition essentielle pour la réussite de la démarche et pour la Région qui, en finançant le parcours à hauteur de 80 %, souhaite soutenir des entreprises engagées.

« Je me réjouis de lancer cette nouvelle formule que nous espérons gagnante avec la filière viticole qui est structurante pour l'agriculture et pour l'image de la Région à l'international. Nous avons d'ores et déjà finalisé quatre plans d'actions avec les filières du vin, de la viande bovine, des énergies marines renouvelables et du maritime. Quatre autres sont à l'étude pour le végétal spécialisé, les produits transformés de l'industrie agroalimentaire, les biotechnologies et l'e-santé » précise Lydie Bernard.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet - gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92